

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU BUREAU SYNDICAL DU 7 MARS 2024

DEL-2024-62

L'An deux mille vingt-quatre, le sept mars, à 9 heures, le BUREAU du Syndicat des Energies et de l'Aménagement Numérique de la Haute-Savoie, dûment convoqué en date du 29/02/2024, s'est réuni 'Salle du Comité' du SYANE, sous la présidence de Monsieur Gilles FRANCOIS, Vice-Président.

Etaient présents :

Mme PARIS.

MM. AEBISCHER, BOISIER, BOUVARD, DAVIET, DEAGE, DESCHAMPS, FRANCOIS, GYSELINCK, HACQUIN, JACQUES, PEUGNIEZ, RATSIMBA, STEYER.

Avaient donné pouvoir :

Mme TARAGON.

MM. COUTIER, GILLET.

Etaient absents ou excusés :

Mmes DALL'AGLIO, DETURCHE, MERMIER, WENDLING.

MM. BAUD-GRASSET, BOUCHET, CALLET, CHASSAGNE, GUILLOTTE, MATHIAN, OBERLI.

Assistaient également à la réunion :

Mmes DARDE, ECALARD, GIZARD, JAILLET, KHAY, PERRILLAT,

MM. BRACONNIER, CHALLEAT, DUPERTHUY, GRANGE, LOUVEAU, SOULAS, VIVIAN : du SYANE.

Membres en exercice : 28

Présents : 14

Représentés par mandat : 3

**Objet : PARTICIPATION AU CONGRES REGIONAL DU SYNDICAT NATIONAL DES DIRECTEURS
GENERAUX DES COLLECTIVITES TERRITORIALES RHONE-ALPES (SNDGCT RA) -
CONVENTION DE PARTENARIAT**

Exposé du Président,

Le Syndicat National des Directeurs Généraux - Union Régionale Rhône-Alpes - organise un Congrès Régional le 11 avril 2024 à EPAGNY-METZ-TESSY (Salle le Trait d'Union - complexe Sous Lettraz - 95 route des Rebattes), et sollicite des partenaires médiatiques et financiers en vue de son organisation.

Le SYANE souhaite participer à ce congrès, ce qui suppose de passer une convention de partenariat avec le SNDGCT RA, qui a pour objet de définir et préciser les conditions de collaboration pour la réalisation et l'organisation du Congrès Régional.

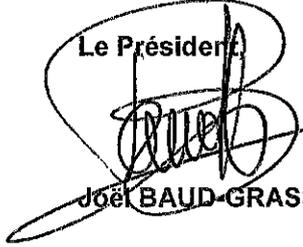
Dans une logique de partenariat, ENEDIS sera sollicité pour un co-financement du stand réservé par le SYANE.

A ce stade, la participation financière du SYANE s'élève à 1.200 € HT. En contrepartie, le SNDGCT s'engage à mentionner le parrainage du SYANE sur tous les supports de communication, et à réserver un emplacement pour que le partenaire dispose d'un stand au salon professionnel, organisé en parallèle du congrès.

Les membres du Bureau sont invités :

1. à approuver la sollicitation d'ENEDIS pour un co-financement du stand du SYANE lors du Congrès Régional du SNDGCT Rhône-Alpes du 11 avril 2024 à EPAGNY-METZ-TESSY,
2. à approuver la convention de partenariat avec le SNDGCT,
3. à autoriser le Président à la signer.

Adopté à l'unanimité.

Le Président

JOËL BAUD-GRASSET.
